

Un modèle d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, reconnu d'utilité publique

Le réseau Initiative France contribue à la croissance économique et à la création d'emplois durables dans le pays avec plus de 16 000 créations ou reprises d'entreprises financées annuellement. Les entrepreneurs accompagnés créent ou consolident environ 40 000 emplois au moment du financement. Cela en fait le premier réseau associatif de financement de la création, de la reprise et de la croissance d'entreprises.

Le modèle est fondé sur un double appui aux nouveaux entrepreneurs :

- ▶ **Le prêt d'honneur** est accordé à titre personnel, sans intérêt ni garantie. Il renforce les fonds propres de l'entrepreneur et lui facilite l'accès à un emprunt bancaire. L'expertise conduite en amont par la plateforme Initiative pour l'octroi de ce prêt éclaire l'entrepreneur sur les forces et les fragilités de son projet. Avec sa vision plurielle et son écoute attentive de l'entrepreneur, le comité d'agrément affine l'analyse et valide le besoin de financement adéquat. Cette préparation approfondie met l'entrepreneur en confiance et rassure les banques.
- ▶ **L'accompagnement** des nouveaux entrepreneurs se poursuit jusqu'au remboursement du prêt, pendant trois à cinq ans. Les rencontrer, analyser avec eux leurs résultats, les écouter, les inviter à participer à des échanges entre chefs d'entreprise, à des formations, à rejoindre des réseaux locaux, c'est la mission des plateformes. Au moins 8 000 nouveaux entrepreneurs Initiative bénéficient chaque année d'un parrainage. Des chefs d'entreprise et des cadres se mobilisent pour leur transmettre des méthodes et des réflexes d'entrepreneurs, leur permettre de développer leur confiance en eux et leur donner envie d'oser aller de l'avant.

L'efficacité du modèle tient également à la grande proximité du réseau avec les entrepreneurs grâce à l'assise territoriale et partenariale de chacune des 228* plateformes Initiative qui composent le réseau et couvrent l'ensemble du territoire français.

* au 1^{er} janvier 2015

5 bonnes raisons d'associer les plateformes INITIATIVE aux opérations de revitalisation

Conception et réalisation : Edire - 01 47 70 77 00 - edire@edire.fr

1 S'appuyer sur les spécialistes du prêt d'honneur

Le prêt d'honneur Initiative répond au principal frein identifié pour entreprendre : le manque de fonds propres. Accordé à l'entrepreneur, il est utilisé pour constituer ou renforcer son apport personnel. Avec plus d'un milliard d'euros prêtés en trente ans, Initiative France est l'acteur de référence du financement des entrepreneurs partout en France, notamment sur les territoires subissant des mutations économiques.

2 Bénéficiaire de l'expérience d'accompagnement des plateformes

Accompagnés par les plateformes Initiative avant et après le financement, les entrepreneurs ont plus de chances de réussir leur projet. Les entreprises soutenues par Initiative France affichent un taux de pérennité à trois ans de 87%, un chiffre supérieur de 30% à la moyenne nationale. Avec les moyens supplémentaires d'une convention de revitalisation, les plateformes peuvent renforcer encore l'impact de l'accompagnement des entrepreneurs afin qu'ils créent plus d'emplois sur le territoire en revitalisation.

3 Profiter d'un savoir-faire confirmé en gestion de fonds

Grâce au sérieux des plateformes dans l'attribution et le recouvrement de prêts – supérieur à 95% – et à leur rapidité de décaissement, des partenaires privés et publics ont abondé depuis l'origine leurs fonds de prêts à hauteur de 355 millions d'euros. La norme comptable du réseau permet la traçabilité de l'utilisation et de la dépréciation des fonds. Ce processus s'inscrit dans la démarche qualité basée sur une norme Afnor (NF X 50-771) et sur un système de qualification des plateformes qui s'assurent de leur professionnalisme. Cette rigueur et ce mode d'action sont des atouts pour gérer des fonds qui ont vocation d'intérêt général pour un territoire.

4 Construire de la solidarité économique de façon durable

Une plateforme Initiative est un lieu privilégié d'échanges entre les acteurs publics et privés locaux : TPE, PME, grandes entreprises, banques, collectivités, opérateurs de la création d'entreprise. Réunis autour d'un enjeu commun, ils tissent des relations solides entre eux et mobilisent des énergies sur chaque territoire. Leur confier des responsabilités nouvelles est un symbole fort, un catalyseur de solidarité économique locale. Impliquer la plateforme Initiative dans les opérations de revitalisation permet de les associer de façon concrète aux enjeux de la revitalisation.

5 Obtenir des résultats sur le court et le long terme

Immédiatement opérationnelles, les plateformes savent tenir les objectifs et les délais contractualisés. Elles peuvent piloter des actions vers des cibles telles que les entreprises en croissance, les entreprises innovantes, les entreprises portées par des femmes ou encore la reprise d'entreprises. Les effets de la convention de revitalisation perdurent grâce au remboursement des prêts et à la réutilisation sur le territoire des fonds investis, démultipliant ainsi l'impact de création d'emplois dans le temps.

RETROUVEZ LES COORDONNÉES DES PLATEFORMES SUR

   www.initiative-france.fr

228*plateformes locales

22*coordinations régionales

1 coordination nationale

* au 1^{er} janvier 2015

Votre plateforme